

**Monsieur Rémy PFIMLIN**  
**Président**  
**France Télévisions**  
**7 esplanade Henri de France**  
**75907 PARIS cedex 15**

Paris, le 29 novembre 2013

Nos réf. : NP/DD 2013-343

Monsieur le Président,

L'Assemblée des Communautés de France que je préside, fédère les communautés de communes, d'agglomération et urbaines depuis plus de 20 ans. A partir des lois fondatrices qui ont engagé en 1992, puis 1999, le regroupement de nos communes, des efforts considérables ont dû être déployés par des milliers d'élus locaux, partout en France, pour surmonter l'émiettement communal français. Cette modernisation de notre administration locale a été reconnue par de nombreux rapports comme une incontestable réussite même si d'évidents progrès demeurent à accomplir.

La loi du 16 décembre 2010 a engagé avec notre soutien un mouvement de rationalisation important à travers le plafonnement de la taille des assemblées intercommunales et des exécutifs, l'encouragement à la mutualisation de services entre communes et intercommunalités, le renforcement de la cohérence géographique des périmètres intercommunaux.

Au regard de ces acquis et de ces progrès de la gestion publique locale, et à quelques mois d'élections locales importantes qui, pour la première fois, verront les conseillers communautaires élus au suffrage universel direct, je tenais à vous faire part de la stupéfaction avec laquelle des milliers d'élus locaux de France ont découvert le reportage consacré le 21 novembre à l'intercommunalité dans le cadre de l'émission Envoyé spécial, souvent remarquable par ailleurs, diffusée à une heure de grande écoute par France 2. Au-delà de la mise en cause de leur engagement qu'ont ressenti de très nombreux élus locaux, beaucoup de nos administrés ont été choqués.

Même si nous sommes éminemment respectueux de la liberté de la presse et des angles éditoriaux retenus par les équipes de rédaction ou les sociétés de production, nous avouons ne pas comprendre comment ce reportage, intitulé « *L'argent des communes : des économies au gaspillage* », a pu être annoncé comme une présentation de l'intercommunalité. Intégralement à charge, sans débat contradictoire, ce documentaire nous a choqué tant sur la forme que sur le fond, compte tenu des erreurs qui émaillent les commentaires et de la technique d'enquête retenue.

.../...

Compte tenu du grand respect que nous avons pour le service public de l'audio-visuel, nous sommes au regret de vous dire que ce reportage nous est apparu en tout point caricatural, et peu digne de ce que tout citoyen est en droit d'attendre de France 2.

Dans un moment marqué par la montée des populismes et des comportements inciviques, nous estimons que nos concitoyens ont aussi droit à une information objective comme la majorité des journalistes s'efforcent heureusement de la délivrer.

Je crois que l'intercommunalité aujourd'hui, comme la construction européenne il y a quelques années, souffre d'être trop méconnue, faute d'avoir eu droit à un véritable effort d'information du grand public. Cette insuffisante notoriété ou lisibilité l'expose désormais à un climat de suspicion ou à des présentations biaisées. C'est ce risque que nous souhaitons conjurer en vue des prochaines élections locales.

Nous avons mesuré la notoriété de l'intercommunalité par un sondage IFOP mené en septembre dernier et mis en débat lors de notre convention nationale tenue du 2 au 4 octobre dernier. Si 73% des sondés savent que leur commune appartient à une communauté et si leur appréciation générale est plutôt positive sur les finalités de la coopération intercommunale, notre sondage montre qu'une forte demande d'explication est attendue. 93% des répondants à ce sondage considèrent utile (35%) ou très utile (58%) l'organisation d'une campagne d'information pour mieux expliquer le fonctionnement et les enjeux de l'intercommunalité.

Nous comptons sur nos partenaires de la presse, et notamment des médias audiovisuels, pour faire œuvre de pédagogie auprès du grand public. Nous avons en premier lieu pensé au groupe France télévision et à l'excellent réseau régional de France 3, avec lequel il nous arrive souvent de coopérer, pour apporter une information objective, de qualité, sans occulter les questions qui font encore débat au sein des intercommunalités.

C'est justement parce que nous attendons beaucoup de la presse et du professionnalisme du service public de l'audiovisuel que nous n'avons pas compris que l'un des premiers grands reportages consacrés à l'intercommunalité soit un documentaire de cette nature.

Je serais par conséquent très heureux de pouvoir vous rencontrer pour mieux vous expliquer les raisons de notre réaction et vous faire comprendre qu'elle n'est en rien corporatiste.

Cette rencontre pourrait être l'occasion de réfléchir avec vos équipes sur les moyens de faire progresser la connaissance de l'intercommunalité par nos concitoyens, à quelques mois des échéances qui les verront élire leurs représentants au sein de ces nouvelles institutions. Je pense que c'est un bel enjeu pour notre démocratie et qu'il mérite votre pleine attention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

**Daniel Delaveau**  
Président de l'AdCF

